



C O N S E I L M U N I C I P A L

Procès-verbal de la séance du 5 septembre 2024

FEILLENS

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 5 septembre 2024 à 20 heures, au lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Guy BILLOUDET, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. Guy BILLOUDET, René BORNAREL, Laurence BOYER, Bertrand CHAMBARD, Nathalie CHANUT, Jean-Pierre CONDEMINE, Arnaud DELALANDE, Raphaëlle DUBY, Gilles DUMAS, Christian FAVRE, Jean-Yves GONOD, Sarah GONOD, Francis GOYON, Elvire JOLY, Françoise MENDES, Guy MONTERRAT, Catherine RENOUD-LYAT, Denis VAISSAUD, Nathalie VERMEL.

Etaient excusés :

Mmes et MM. Martine CARILLIER (a donné pouvoir à Gilles DUMAS), DESNOYER Justine (a donné pouvoir à Bertrand CHAMBARD), Victoria POLI (a donné pouvoir à Sarah GONOD), Odile VERNE (a donné pouvoir à Arnaud DELALANDE).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

*
* * *

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise MENDES

-0-

Le Maire communique l'état civil de la commune depuis la séance du 11 juillet 2024 :
6 décès, 5 naissances, 4 mariages.

-0-

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 1 abstention (F. Mendes) approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 juillet 2024. JP. Condemine demande que la mention « travaux d'intérêt général », qui est un terme juridique précis, soit remplacée par « tâches d'intérêt communal ».

3 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

❖ URBANISME (Bertrand Chambard) :

Il n'y a pas eu de commission depuis le 11 juillet dernier. La prochaine se tiendra le 12 septembre.

❖ ENVIRONNEMENT -DEVELOPPEMENT DURABLE -ASSAINISSEMENT (Elvire Joly)

- une réunion a eu lieu fin juin avec l'association du Restaurant scolaire pour prolonger le travail de la semaine de l'environnement, et notamment réfléchir aux questions du gaspillage alimentaire. Plusieurs pistes ont été évoquées (mise en place de commission par âge par exemple), et une initiation au goût pourrait également être organisée.
- l'épandage des boues a été fait fin août, l'information a été diffusée par les canaux habituels

❖ CITOYENNETE – TRANQUILLITE PUBLIQUE (Jean-Pierre Condemine)

- suite à la commission du mois de juin, contact sera repris avec les directeurs d'école courant septembre pour lancer les différentes actions envisagées
- les 4 jeunes pris en flagrant délit d'intrusion dans une maison inhabitée ont travaillé durant une semaine au nettoyage du cimetière de la commune

- le service des titres d'identité a fonctionné pleinement durant l'été avec 320 rendez-vous effectués, et un délai moyen de disponibilité de 15 jours ; 75% des rendez-vous sont pris en ligne ; les retours des usagers sont très positifs
- 22 contraventions pour dépôt sauvage ont été émises depuis le début de l'année

❖ CULTURE- SPORTS - ASSOCIATIONS (Arnaud Delalande)

- AG de la Chasse :
 - l'association compte 30 adhérents
 - elle agit beaucoup sur la régulation des populations de nuisibles (notamment les renards) ; il est rappelé qu'il est interdit de tirer les lapins sur la commune
 - grande satisfaction sur la journée de nettoyage de la nature dans le cadre de la semaine de l'environnement : l'association souhaite poursuivre le travail en s'associant avec les écoles sur le sujet de la protection de la faune et de la flore
 - l'association remercie la commune pour la collaboration et l'installation du local
- le forum des associations, ainsi que la réception des sportifs méritants, se feront le samedi 7 septembre au stade des Dîmes : le forum en lui-même a été réduit dans sa durée (uniquement le matin) et une réflexion est en cours sur l'utilité de le maintenir
- bilan de l'activité de la bibliothèque (diaporama en pièce-jointe)

❖ AFFAIRES SCOLAIRES (Catherine Renoud-Lyat)

- la rentrée s'est faite avec 173 élèves à l'école publique et 276 à l'école privée
- l'opération Brioches se tiendra le samedi 12 octobre

❖ INFORMATION - COMMUNICATION (Christian Favre)

- le site internet est en ligne, même si certaines pages sont encore en cours de construction : une communication plus officielle aura lieu lorsque l'essentiel du site sera opérationnel
- une commission se tiendra le 12 septembre pour commencer la préparation du bulletin municipal
- la commune souhaite faire une réception des nouveaux arrivants cette année : la date reste à définir

❖ BATIMENTS - VOIRIE (Guy Monerrat)

- pendant l'été, les fenêtres de la garderie de l'école maternelle et du couloir ont été changées
- les travaux d'isolation extérieure du bâtiment de la Poste ont débuté pour environs deux mois
- les travaux de la Maison de la Nature sont presque finis, il reste l'enduit extérieur à terminer
- des malfaçons ont été constatées sur le bâtiment du restaurant scolaire (moisissures dues à une mauvaise ventilation de certains locaux) : un courrier a été envoyé à l'architecte
- une roto broyeuse a été commandée, avec reprise de l'ancienne

4 – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Acquisition de concession de cimetière : Cavurne n°16 / G. Couturier pour 15 ans
- Renouvellement de concession de cimetière : H-25 / famille Catherin pour 30 ans

5 – ACQUISITION DE TERRAIN – IMPASSE DE LA CANTINE

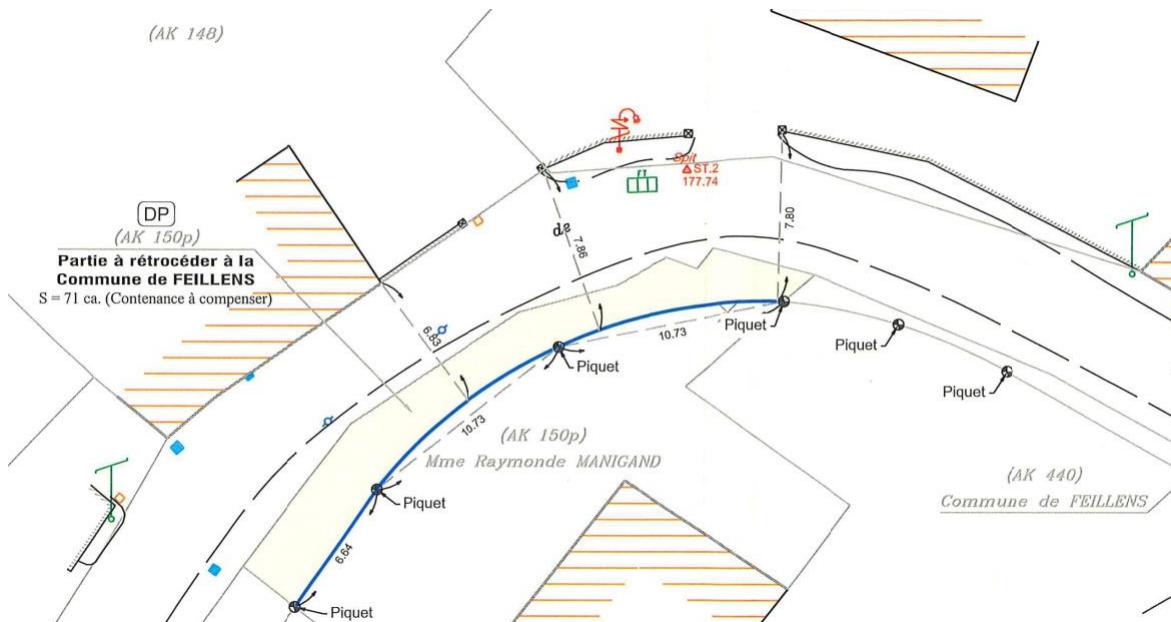
Monsieur le Maire fait part de son souhait d'acquérir un tènement immobilier composé d'une maison d'habitation et d'un local commercial, situé Impasse de la cantine et donnant sur le 235 rue de l'Eglise. Ce tènement est constitué de 2 parcelles pour un total de 1 905 m² :

- Parcille AN 35 : 1 161 m²
- Parcille AN 36 : 485 m²

Le service des domaines, dont l'avis a été demandé, a estimé ce tènement à 250 000 € HT, prix qui a été accepté par les propriétaires. Monsieur le Maire propose donc l'acquisition des deux parcelles pour ce montant, ce qui est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

6 – CESSION DE TERRAIN – CHEMIN DE CERNEY

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est portée acquéreur de la parcelle AK 150, située chemin de Cerney. Dans le cadre de travaux prévus à cet endroit pour sécuriser la route, et afin de s'aligner avec les parcelles attenantes, il propose de céder une partie de la parcelle AK 150 (renommée AK 150p) aux propriétaires de la parcelle AK 439, tout en conservant une bande le long de la voirie (partie en jaune sur le plan d'alignement ci-dessous). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'opération ainsi présentée :



7 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- G. Dumas revient sur la fermeture exceptionnelle de la déchetterie les vendredi et samedi 31 août : cette fermeture était due à un accident du travail de l'agent, qui ne pouvait être remplacé avant le lundi 2 septembre, qui correspondait à la date de fin des horaires d'été. Une communication a immédiatement été faite sur les sites internet de la commune et de la communauté de communes, ainsi que sur les pages Facebook et le panneau d'information à l'entrée de la ville.
- il n'y aura pas de réunion du conseil municipal en octobre, la prochaine réunion devrait donc se tenir le 7 novembre à 20h00.

-0-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21h40.

-0-

Fait en mairie de Feillens, le 5 septembre 2024

La Secrétaire de séance,

Françoise MENDES

Le Maire

Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône

